

PCB : diagnostic et accompagnement budgétaire, rapport à l'argent, maillage territorial, accès aux droits

REF : PCB1

SPECIAL PCB - OFFRE COORDONNEE

Contexte

Dans le cadre de la labellisation des PCB, le cahier des charges stipule l'obligation de suivre une formation. Pour répondre à cette consigne, la Banque de France, Finances et Pédagogie et France ESF - ADAC proposent une offre coordonnée de formation.

De par leurs champs de compétences, France ESF et ADAC assurent le volet social de la formation concernant les actes-métier suivants :

- Diagnostic budgétaire
- Accompagnement budgétaire
- Rôle de l'argent
- Maillage territorial
- Accès aux droits

Cette formation peut être complétée par une seconde journée sur la thématique « L'accueil de publics en difficultés, notamment la technique dite de l'écoute active » (offre coordonnée).

Objectifs de la formation

- Informer, conseiller, réaliser un diagnostic budgétaire
- Prévenir ou repérer les problématiques explicatives du processus d'endettement générant un mal-endettement pouvant engendrer la constitution d'un dossier de surendettement.
- Etablir et suivre un budget familial avec ses différents postes budgétaires
- Orienter les personnes présentant des situations complexes et dégradées vers les partenaires lorsque la situation ne relève pas d'une procédure de surendettement.
- Orienter vers les acteurs sociaux compétents pour l'ouverture des droits, agir en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Comprendre la place de l'argent dans un processus d'endettement

Contenu de la formation

Le contenu de la formation s'appuie sur les actes-métier des PCB.

- Etablissement d'un diagnostic budgétaire
- Etablissement et suivi d'un budget familial avec ses différents postes budgétaires
- Lien entre les postes budgétaires, l'accès aux droits et les dispositifs existants du droit commun
- Rapport à l'argent avec les choix budgétaires associés.
- Partenaires institutionnels, acteurs locaux, développement de réseau

Les points forts de la formation

Pédagogie active et participative pour permettre à chacun de s'approprier des repères opérationnels pour leur pratique en tant qu'intervenant PCB.

- Pédagogie prenant en compte la spécificité du groupe.
- Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et d'échanges.

- Co-construction de mémo points de repères
- Etudes de situations professionnelles

✓ Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.

✓ Remise d'un dossier comportant les données techniques abordées pendant la formation, des schémas récapitulatifs.

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur

✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations

✓ Remise d'une attestation de formation

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : clementine.nebouy@adac.asso.fr

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande. L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

DATES	23 juin 2026 14 décembre 2026	AVIS DES PARTICIPANTS SUR 2025	
Tarif	295 € / participant	Pédagogie utilisée	92% se déclarent satisfaits
Public concerné	Intervenants PCB - formation obligatoire	Satisfaction des attentes	81 % se déclarent satisfaits
Prérequis	Etre en situation d'accompagnement	Recommandation	85 % recommandent cette formation
Informations complémentaires	1 jour, soit 7 h - En distanciel / Visio <i>Cette formation peut être réalisée en présentiel dans votre établissement. Contactez-nous pour obtenir un devis.</i>		

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente